

ACCUEIL DE LOISIRS

ETE 2025

DU 08/07 AU 27/08/2025

INSCRIPTIONS DU
26/05 AU 06/06/2025
SUR L'ESPACE CITOYEN



LES DIFFÉRENTS ACCUEILS

Les accueils de loisirs sont organisés du 07 JUILLET AU 01 AOUT 2025 et du 18 au 27 AOUT.
Inscription hebdomadaire en journée complète ou en demi-journée (après-midi).

Le détail des activités sera présenté dans les plaquettes disponibles sur la page facebook du service jeunesse, le site de la ville, en comptabilité ou à l'accueil du service jeunesse.

Les horaires de fonctionnement

Péri-activité: 7h45-8h45

Journée: 9h00- 17h30

Après midi: 13h30-17h30

Péri-activité: 17h30-18h30

L'inscription est obligatoire!

Les Maternels

L'accueil de loisirs maternel se déroule à:

L'école des Glycines

L'entrée se fera par la grille allée des Glycines.

Il accueille les enfants **scolarisés** de 2 à 5 ans.

Les Primaires

L'accueil de loisirs primaire se déroule à:

L'espace 2000

L'entrée se fera par le parc de la mairie

Il accueille les enfants de 6 à 11 ans.

Les Ados

L'accueil de loisirs ados se déroule au:

Complexe sportif de la Victoire

L'entrée se fera par la grille principale
Il accueille les enfants de 11 à 17 ans.

Les garderies seront mutualisées sur le site des Glycines



MODALITES D'INSCRIPTION

Inscriptions sur l'espace citoyen à partir du 26 Mai

Clôture des inscriptions le 06 Juin.

Après cette date, le service jeunesse ne pourra garantir de places disponibles.

Modalités d'inscription :

- Inscription hebdomadaire obligatoire, soit en demi-journée, soit en journée.
- Pour les inscriptions à la journée le repas est obligatoire sauf les vendredis où un pique-nique devra être fourni.
- Pour les inscriptions à la 1/2 journée, une journée complète les vendredis vous sera facturée. Ces jours-là un pique-nique devra être fourni.
- Une fois la période d'inscription écoulée une majoration de 5% sera appliquée au tarif de base.
- En cas d'inscription lors des premiers jours du centre, une pénalité de 10% sera appliquée au tarif de base ainsi qu'un forfait de 1.00 € par repas dès le jour de retard ainsi que sur les 4 repas suivants.
- Annulation possible jusqu'à 8 jours avant le début des centres.
- Attention : après le 06 Juin, le Service jeunesse et Vie Scolaire ne pourra garantir de places disponibles.

Modalités de facturations :

- L'Accueil de loisirs de Juillet sera facturé début Aout et celui de Août sera facturé début Septembre. Les administrés en prélèvement automatique seront prélevés le 16 Aout et le 16 Septembre
- Les administrés qui ne sont pas en prélèvement automatique devront régler leurs factures dans un délai de 7 jours, suivant la date d'émission, par carte bancaire sur l'espace citoyen, ou au service inscription périscolaires et extrascolaires aux horaires d'ouvertures suivantes :
 - Lundi de 14h00 à 17h00
 - Mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
 - Vendredi de 8h30 à 12h00

Passé ce délai, un titre de recette sera émis. Il sera à régler à la Trésorerie d'Armentières. Celle-ci peut ajouter des frais de recouvrement.

Attention : Inscription dématérialisée obligatoire sur l'espace citoyen. Si vous n'avez pas encore créé votre espace citoyen, merci de contacter par mail le service inscription périscolaire et extrascolaire à l'adresse suivante : contact@wervicq-sud.com

Obligations:

- Chaque enfant doit être couvert par une assurance en responsabilité civile.
- Le dossier unique d'inscription 2024-2025 doit être complet.
- Pour les sorties en Belgique, une carte d'identité est obligatoire et vous devez compléter et signer l'autorisation de sortie de territoire (CERFA 15646*01).



LES TARIFS

Les accueils de loisirs

Tarifs - Centre de loisirs	1 enfant	1 enfant	Enfant supplémentaire		Mini séjour - Eté	
Quotient familial	Demi-journée	Journée	Demi-journée	Journée	Tarif à la journée	Tarif pour 5 jours
De 0 à 399.99	3.00 €	5.40 €	2.00 €	3.80 €	9.40 €	47.00 €
De 400 à 599.99	3.60 €	6.30 €	2.50 €	4.40 €	10.90 €	54.50 €
De 600 à 749.99	4.20 €	7.30 €	3.00 €	5.10 €	12.50 €	62.50 €
De 750 à 899.99	4.70 €	8.00 €	3.30 €	5.60 €	14.00 €	70.00 €
De 900 à 1049.99	5.30 €	9.30 €	3.70 €	6.50 €	15.60 €	78.00 €
De 1050 à 1199.99	6.00 €	10.30 €	4.20 €	7.20 €	17.20 €	86.00 €
De 1200 à 1499.99	6.70 €	10.90 €	4.70 €	7.60 €	18.75 €	93.75 €
De 1500 et plus	7.50 €	11.40 €	5.30 €	8.00 €	20.30 €	101.50 €
Non Wervicquois de 0 à 749.99	11.05 €	19.55 €	7.74 €	13.69 €	31.50 €	160.00 €
Non Wervicquois de 750 à 1199.99	11.70 €	20.70 €	8.19 €	14.49 €	32.00 €	165.00 €
Non Wervicquois de 1200 et plus	13.00 €	23.00 €	9.10 €	16.10 €	32.50 €	170.00 €

Tarifs - Restauration Mercredis Récréatifs, Centre de loisirs et PAI extrascolaire			
Quotient familial	Maternel	Primaire	Enfant Allergique PAI
De 0 à 399.99	3,00 €	3,35 €	1.30 €
De 400 à 599.99	3,25 €	3,60 €	1.35 €
De 600 à 749.99	3,45 €	3,85 €	1.40 €
De 750 à 899.99	3,75 €	4,10 €	1.50 €
De 900 à 1049.99	4,05 €	4,35 €	1.60 €
De 1050 à 1199.99	4,30 €	4,55 €	1.75 €
De 1200 à 1499.99	4,60 €	4,85 €	1.85 €
De 1500 et plus	4,85 €	5,15 €	2.00 €
Non Wervicquois de 0 à 749.99	5,30 €	5,65 €	2.10 €
Non Wervicquois de 750 à 1199.99	5,60 €	6,10 €	2.20 €
Non Wervicquois de 1200 et plus	6,35 €	6,85 €	2.40 €

- Pour les enfants inscrits en journée aux accueils de loisirs, les repas sont en sus.
- Pour les paiements effectués en dehors de la période de paiement, un forfait de 1 € par repas sera ajouté au tarif de base.
- Le péri-activité est ouvert de 7h45 à 8h45 et de 17h30 à 18h30. Par souci d'organisation, l'inscription est obligatoire. Chaque demi heure entamée est due. En cas de dépassement d'horaire, après 18h30, un forfait de 4.50€ sera appliqué.

